CGV - Restauration

Document de référence · Modèle Fotostudio n° 145843 · Édition du 5 novembre 2026

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Sauf déplacement expressément inclus dans l'offre ou le devis, les déplacements sont facturés au réel à **0,85 € TTC par kilomètre parcouru**, sur la base du trajet aller-retour au départ et au retour du Studio Timeless, 46 avenue des Bénédictins, 87000 Limoges. Une estimation est indiquée au devis avant réservation ; les frais kilométriques sont facturés après la prestation selon le kilométrage effectivement parcouru. Tout kilométrage inclus s'entend en distance totale aller-retour ; seuls les kilomètres excédentaires sont facturés. Tout montant de déplacement expressément inclus est déduit des frais correspondants. Les éventuels péages et frais de stationnement sont refacturés au réel après la prestation. La TVA applicable suit le régime de la prestation principale. Les conditions de déplacement déjà convenues dans les contrats et devis acceptés restent inchangées.

Restauration photo soumise aux CGV et Conditions Particulières Restaurations Studio Timeless : prestation artistique (obligation de moyens), résultat dépendant notamment de l'état du support et/ou de la qualité de numérisation, réservation ferme après acompte, livraison selon devis (max 8 semaines). Supports originaux : remise de préférence en main propre ; envoi postal possible sous responsabilité du Client. Conditions : https://studiotimeless.fr (CGV).”

DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le client reconnaît et accepte expressément que la prestation de restauration photographique fournie par Studio Timeless est exclue du droit de rétractation de 14 jours prévu à l'article L221-18, en raison de sa nature :

- prestation pleinement personnalisée selon le support et les attentes du client (création artistique sur-mesure) ;
- déclenchement immédiat du travail dès réception du support et versement de l'acompte ;
- versement d'un acompte non remboursable conditionnant la prise en charge du support.

Dès la signature du devis ou du contrat et la remise du support, le client renonce expressément et sans réserve à toute possibilité de rétractation. L'acompte versé reste acquis au studio en cas d'annulation à l'initiative du client.

Cette exclusion est rappelée au moment de la signature par la case à cocher de consentement explicite.

Médiation de la consommation

Après réclamation écrite préalable adressée à Studio Timeless, le consommateur peut saisir C&C-médiation (Conseils et Consommation-Médiation), médiateur désigné M. Dominique-Pierre COULON, 37 rue des Chênes, 25480 Miserey-Salines, téléphone 07 861 892 25. Site : https://www.cc-mediateurconso-bfc.fr.